

# Qu'est-ce qu'un CDAD ?

En liaison avec la maison de justice et du droit (MJD), le conseil départemental de l'accès au droit garantit, grâce à l'intervention de professionnels habilités, greffiers, conciliateurs, délégués du défenseur des droits, médiateurs sociaux et familiaux, agents d'accès au droit, associations agréées et écrivain public :



Un accueil et une écoute de qualité



Une information juridique



Une assistance pour accomplir certaines démarches administratives ou juridiques

MAISON DE JUSTICE ET  
DU DROIT D'ORLÉANS  
1 rue henri poincaré  
orléans la source



Bolière

du lundi au vendredi  
08h45/12h30 - 13h15/17h



02.38.69.01.22



mjdorleans@gmail.com



## Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Loiret

DES INFORMATIONS  
JURIDIQUES GRATUITES,  
CONFIDENTIELLES, POUR VOUS  
AIDER ET VOUS INFORMER, SUR  
RENDEZ-VOUS.



point-justice  
Loiret

WWW.CDAD-LOIRET.FR



CDAD du Loiret

# LES POINTS JUSTICE

des informations juridiques gratuites et confidentielles

sur rendez-vous uniquement

## Qu'est-ce qu'un point justice ?

- Les points justices sont des lieux d'accueil gratuit, permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes confrontées à des problèmes juridiques ou administratifs.
- C'est un service public, caractérisé par l'égalité d'accès et l'accessibilité. La qualité des prestations repose sur des compétences professionnelles, tant juridiques que sociales et sur le respect des attributions de chacun des intervenants.

## En visioconférence

**Beaune La Rolande** - 02.38.33.92.68

**Bellegarde** - 02.38.90.90.75

**Gien** - 02.38.37.11.36

**Jargeau** - 02.38.25.69.69

**La Ferté St Aubin** - 02.38.64.61.36

**Malesherbes** - 09.72.61.76.16

**Meung-Sur-Loire** - 02.18.21.29.29

**Montargis** - 02.38.07.30.71

**Outarville** - 02.38.39.50.19

**Patay** - 02.38.80.81.02

**Pithiviers** - 02.38.40.52.52

**Puiseaux** - 09.72.61.76.16

**Sully s/ Loire** - 02.21.76.01.72

## Au tribunal judiciaire

**Tribunal judiciaire d'Orléans** : 44 rue de la Bretonnerie 45000 Orléans

**Tribunal judiciaire de Montargis** : Le 1er lundi de chaque mois, 9h30-12h30/13h30-16h30  
84 rue du Général Leclerc 45200 Montargis

## Au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran

Pour informer les détenus sur leurs droits

**La juriste du CDAD** : 2 mercredis par mois, de 14h00 à 17h00

**L'écrivain public** : tous les jeudis, de 14h00 à 17h00

**Le délégué du défenseur des droits** : tous les mercredis, de 14h00 à 17h00